

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTÉ

Article premier

Le jury de l'examen du diplôme de la **Première année de master droit international**, pour l'année universitaire 2023-2024 est composé comme suit :

Monsieur	ALLAND, Denis	Professeur des universités (PR)
Madame	ALOUPI, Niki	Professeur des universités (PR)
Monsieur	BEPLATE, Justin	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	CAVALLINI, Joël	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	CHACORNAC, Jérôme	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	EPRON, Quentin	Maître de conférences (MCF)
Madame	GORE, Marie	Professeur des universités (PR)
Monsieur	GOURGUES, Pascal	Maître de conférences (MCF)
Madame	GUERIN-BARGUES, Cécile	Professeur des universités (PR)
Monsieur	LEROY, Guillaume	Maître de conférences (MCF)
Madame	MARTIN-BIDOU, Pascale	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	MAURY, Maxime	Maître de conférences (MCF)
Monsieur	NOUVEL, Yves	Professeur des universités (PR)
Monsieur	PICOD, Fabrice	Professeur des universités (PR)
Monsieur	RACINE, Jean-Baptiste	Professeur des universités (PR)
Monsieur	REBUT, Didier	Professeur des universités (PR)
Madame	VINCENT, Suhasini	Maître de conférences (MCF)

Article 2

Monsieur REBUT Didier, Professeur des universités (PR) est désigné président du jury.

Fait à Paris, le 11 janvier 2024

Stéphane Braconnier